



# BESSINES INFOS

Informier, Échanger, Partager ...  
... Pour Bien Vivre Ensemble

## L'Édito du Maire

Chères Bessinoises, chers Bessinois

### La fermeture définitive de la boulangerie LA BESSINOISE est confirmée

Comme vous, j'ai appris la fermeture définitive de la boulangerie LA BESSINOISE et comme vous, j'en suis profondément déçu. Ce commerce de proximité, associé aux marchands ambulants qui s'installaient sur son parking, rendait un service inestimable à nos habitants. Cette décision de fermeture est une opération entre opérateurs économiques privés contre laquelle la municipalité n'a aucun recours : ni droit de préemption, ni pouvoir d'opposition. La poursuite des activités des marchands ambulants sur le parking a été garantie, elle sera toutefois soumise au maintien de la rentabilité de leur engagement.

### Les travaux de voirie et des bâtiments scolaires se déroulent comme prévus

La réfection des chaussées, rue des Grosses Terres et route de Crameuil, s'est terminée dans le délai prévu par l'entreprise COLAS à la satisfaction des riverains qui retrouvent enfin une voirie impeccable. Le traitement de l'impasse de Beaulieu a dû être reporté en raison des fortes pluies et des contraintes agricoles. Il sera réalisé dans les prochaines semaines.

Pour la rénovation des bâtiments scolaires, la réunion de programmation, entre la municipalité, l'architecte et les entreprises, s'est tenue le 31 mai. Les travaux débuteront début juillet, dès les premiers jours des vacances d'été. Toutefois, en raison des délais incompressibles, ils se poursuivront après la rentrée.

**Les vacances approchent et beaucoup de festivités sont programmées** grâce au dynamisme de nos associations et au soutien de la municipalité (voir page 4).

Venez nombreux vous divertir et soutenir les associations et les bénévoles qui s'investissent dans leur organisation. Dans quelques semaines, l'été sera là, et avec lui, le début des vacances estivales. Au nom de la municipalité, je vous souhaite de bonnes vacances.

Christophe GUINOT  
Maire de Bessines

### Offre de télésurveillance



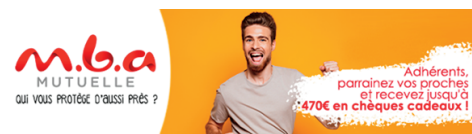
Pour partir en vacances en toute sérénité, retrouvez l'offre de Télésurveillance d'IMA Protect\*, avec qui nous avons négocié une remise promotionnelle :

**2 mois d'abonnement complets offerts aux habitants de Bessines, sur les offres "A La Carte" et "Tout Inclus", avec le code promotionnel "BESSINES".**

=> à retrouver sur [mairie-bessines.fr](http://mairie-bessines.fr) ou au 02 51 179 178 pour une étude personnalisée.

\*ou offre équivalente avec un autre prestataire

### Offre de mutuelle santé communale



**Le CCAS a mis en place une mutuelle communale ouverte à tous les habitants de Bessines en partenariat avec la Mutuelle MBA.**

Les personnes ayant manifesté leur intérêt pour cette mutuelle seront prochainement contactés par Hélène GOUIN conseillère de MBA MUTUELLE pour étudier les offres en réponse à leurs besoins.

Les personnes intéressées qui ne se sont pas encore manifestées peuvent le faire auprès du CCAS ou de Madame GOUIN : tél : 06 73 50 07 17 mail : [helene.gouin@mbamutuelle.com](mailto:helene.gouin@mbamutuelle.com)

## Vie Municipale

### Décisions du Conseil Municipal du 20 avril 2023

- 1- Abrogation de la congrégation des carmélites.
- 2- Convention constitutive d'un groupement de commandes pour l'achat et la livraison de fournitures administratives courantes.
- 3- Convention constitutive d'un groupement de commandes pour l'achat et la livraison de papier à usage d'impression et de reprographie.
- 4- Approbation de la réhabilitation et mise aux normes des sanitaires de l'école Jean Richard et demande de subventions liées.
- 5- Adhésion au dispositif d'achats groupés d'électricité de l'UGAP "ELEC 2025".
- 6- Convention adhésion au service d'accompagnement à la gestion des archives.
- 7- Convention de prestations de services balayage sur voirie avec le SIVOM de Prahecq.
- 8- Subventions.
- 9- Redevance 2023 de concession avec GRDF.

**Compte rendu complet consultable en mairie ou sur [www.mairie-bessines.fr](http://www.mairie-bessines.fr)**

#### La dernière réunion des référents des comités de quartiers s'est tenue le 26 avril dernier

Dans l'attente du plan de circulation communal (cf ci-dessous), des propositions portées par les référents de quartier ont été validées par la municipalité et seront mises en place à brefs délais :

- L'installation d'un panneau limitation à 50 : rue de la Chainé
- L'installation de panneaux "voie partagée cyclistes-piétons" : rue du four et rue des 3 ponts
- L'installation d'un miroir au carrefour de la rue de la Garenne et de la rue Jean Richard
- Les marquages au sol provisoires de cases de stationnement sur la rue de Chanteloup qui se sont effacés avec le temps vont être repeints et pérennisés (le comité de quartier fera des propositions de zone de marquage).
- Des marquages au sol « zone 30 » vont être peints sur les chaussées à plus fort trafic (rue des petits prés, rue du bourg, rue du centre, rue du breuil marais ...)

#### Vos référents de quartiers

**Quartier A** : Kévin LACHAUD  
(kevinlachaud@hotmail.com)

**Quartier B** : Denis LARVOIRE  
(denis.larvoire@wanadoo.fr)

**Quartier C** : à pourvoir

**Prochaine réunion publique des référents : le jeudi 28 juin 2023 20H30 à la Mairie.**

### Offre d'emploi

Suite à un départ, la Commune recrute un agent technique contractuel polyvalent (compétences techniques, maîtrise de l'informatique, permis de conduire...)

**Adresser votre candidature : [mairie@mairie-bessines.fr](mailto:mairie@mairie-bessines.fr)**

### Les mobilités douces : une opportunité et des projets pour notre commune !



Bien souvent nous associons le plan vélo aux mobilités douces (à juste titre) mais ce n'est pas le seul moyen ! On considère comme mobilités douces l'ensemble des modes de mobilité dits "actifs", qui ne font appel qu'à la seule énergie humaine (marche, vélo, trottinette...) mais aussi tout moyen de mobilité, collectif ou individuel, contribuant à une baisse des émissions de CO2. Sur ces points, nous y travaillons avec la direction des transports de l'agglomération et avec le département.

**3 axes sont travaillés actuellement par l'équipe municipale :**

Les transports en commun, en étroite collaboration avec Mme Chessé de la Direction des Transports : adaptation des horaires, déploiement d'arrêts de bus,...

Le plan de circulation communale : avec l'expertise du service départemental ID79, nous menons une étude visant à améliorer la circulation (par tous moyens : véhicules, piétons,...)

Le schéma directeur des pistes cyclables, en lien avec l'Agglomération : nous avons récemment réorienté le projet. La proposition initiale visait à instaurer une liaison domicile/travail en aménageant une piste cyclable sur la rue des 3 ponts. Après analyse des coûts et de l'usage futur, le projet a été réorienté vers une liaison passant par de l'avenue de la rochelle jusqu'à la rue des petits prés. Il est en bonne voie !

RETROUVEZ-NOUS SUR



PAGE COMMUNE DE BESSINES



[WWW.MAIRIE-BESSINES.FR/](http://WWW.MAIRIE-BESSINES.FR/)

**Vous souhaitez recevoir le BESSINES INFOS par mail ? Envoyez un mail à l'adresse suivante : [communication@mairie-bessines.fr](mailto:communication@mairie-bessines.fr)**

## Vie Associative

### Le retour de la Fête de l'Angélique

C'est avec une joie immense que le comité des fêtes a renoué avec la fête de l'Angélique le 14 mai dernier. 35 exposants étaient présents, dont l'association de Promotion de l'Angélique, qui a animé le village angélique avec ses dégustations et son concours de recettes.



Les associations bessinoises ont également eu la part belle pour présenter leurs activités. Le groupe de danses traditionnelles portugaises Primavera a enchanté les visiteurs tout au long de la journée !



La calèche (calèches de l'Atlantique), tirée par 2 percherons, a permis aux visiteurs de découvrir le champ d'Angélique communal.



Le concours de la marquise des anges a honoré sa 1ère miss : Zoé Defert, qui a réalisé un magnifique chapeau à base de fleurs d'Angélique.

### Association de Chasse

Le dimanche 23 avril dernier, l'ACCA de Bessines organisait son traditionnel vide-grenier dans les rues du bourg de Bessines.



Une quarantaine d'exposants étaient présents pour cette nouvelle édition. Ce fût l'occasion pour les Bessinois de flâner dans les rues piétonnisées du centre bourg.

### Association Loisirs et Détente

Le Club Loisirs et Détente de Bessines a réuni 66 doublettes lors de son concours de belote du samedi 13 mai à la salle de la Grange. Une manifestation sous le signe de la réussite !



**LE SAMEDI  
10 JUIN  
16H - 19H**

**KARAOKÉ  
DANSE  
FOODTRUCK  
Sucré**

**“LA  
BOUM  
DES  
ENFANTS”**

**Entrée gratuite**  
Salle de la grande 79000 Bessines

Âge maximum **16 ans**

Les boissons vendues sur place permettront de récolter de l'argent au profit de la Fondation Des Hôpitaux, qui vise à améliorer le quotidien des patients, des soignants et des aidants. Une cagnotte, sur place, permettra également de faire des dons.



## Infos diverses

### Entretien du cimetière et reprise des concessions

L'entretien du cimetière communal relève de la responsabilité de la commune mais l'entretien des concessions incombe aux familles concessionnaires.

**En ce début d'année 2023, la commune lance une 5e procédure de reprise des concessions qui concerne 67 tombes en état d'abandon, dangereuses ou à restaurer.**

La procédure de reprise est précisément définie : elle commence par un procès verbal, dressé par le maire, constatant l'état d'abandon. **La concession doit avoir plus de 30 ans et la dernière inhumation doit dater de plus de 10 ans.**

La reprise n'est effective qu'un an après le constat d'état d'abandon. Pendant cette période, si les familles héritières de la concession se manifestent, elles peuvent restaurer leur tombe et mettre fin au processus de reprise. **Si aucune restauration n'est faite**, la commune procède à la reprise, à l'issue du délai légal, à ses frais.

**Les familles concernées par la procédure en cours sont invitées à une constatation sur place le 20 juin 2023 à 10h.**

Cette date détermine le début du délai légal d'un an, jusqu'au 20 juin 2024.



## L'agenda des manifestations

### Juin - Juillet - Août 2023



### TOURNOI GAULOIS BESSINES ASPTT

Samedi 10 juin 2023  
8h30

Stade des Gardoux -  
Niort St Liguairé



Pétanque - Palet - Fléchettes

### Festival 5ème saison

Dimanche 11 juin 2023  
15h30

Espace Noisy



Food Truck et Buvette sur place

### FÊTE DE LA MUSIQUE

Samedi 24 juin 2023  
18h30

Espace Noisy

4 groupes - 1 interlude Tambour



Food Truck et Buvette sur place

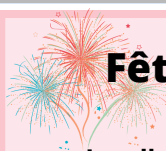
### VIDE GRENIER GAULOIS

Dimanche 9 juillet 2023  
accueil exposants : 5h

Stade du Gros Buisson

3€ le ml + 2€ la voiture

Renseignements et  
inscriptions au  
07.77.84.50.69  
07.80.05.98.69



### Fête Nationale

Judi 13 juillet 2023  
à partir de 19h30

Stade du Gros Buisson

Concert - Retraite aux flambeaux  
Feu d'artifice

Food Truck et buvette sur place

### SOIRÉE MUSICALE AU BORD DE L'EAU

Vendredi 4 août 2023  
à partir de 19h00  
Espace Noisy

FolkSom &  
Maligorn'Rock

Food Truck et  
Buvette sur  
place



Publication

Directeur de la publication :

Christophe GUINOT

Date de bouclage :

31 mai 2023

Rédaction / conception :

Commission communication composée  
de Marcel BOEUF, Grégory PREUSS,  
Alain LUSSEULT, Richard POUQUET,  
Patricia BIZARD et Bérenger BILLEROT

Édition : Mai/Juin 2023

Tirage : 900 exemplaires  
Imprimerie Nouvelle - Niort